

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 76, rue Dufferin, à Granby, province de Québec, le mercredi 8 mars 2023 à compter de 13 h 30.

**PRÉSENCES :** M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du Canton de Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

**ABSENCE :** M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et greffière-trésorière et M<sup>e</sup> Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

**2023-03-086**      **CONSTATATION DU QUORUM, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que les membres du conseil formant quorum constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié par courriel tel que permis par les dispositions du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 13 h 33.

**Note :**            **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

**2023-03-087**      **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE NUMÉRO 2023-... VISANT À ASSURER LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA**

Soumis :    Projet du Règlement de contrôle intérimaire numéro 2023-... visant à assurer la protection des milieux humides et hydriques sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

Avis de motion est par les présentes donné par M. le conseiller Éric Chagnon que lors d'une prochaine séance de ce conseil sera soumis pour adoption le Règlement de contrôle intérimaire numéro 2023-... visant à assurer la protection des milieux humides et hydriques sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska

Le projet de ce règlement est déposé au conseil conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

**Note :**            **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2023-03-088

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement, de lever la séance à 13 h 34.

*(Signé)*

\_\_\_\_\_  
M. Paul Sarrazin, préfet

*(Signé)*

\_\_\_\_\_  
Mme Johanne Gaouette, directrice générale  
et greffière-trésorière